

qui demeurèrent indépendantes des prêtres, appuie, au contraire, ces assertions et les corrobore. C'est précisément parce que le sacerdoce grec n'avait pas, comme ailleurs, le monopole de la religion publique, qu'il se créa, dans les mystères, un empire secret. Mais aussi long-temps que la religion publique conserva quelque force, elle repoussa les opinions et les rites que le sacerdoce avait accueillis et comme naturalisés dans ses institutions mystérieuses.

---

## CHAPITRE VII.

*Des initiations graduelles, comme imitation de la hiérarchie sacerdotale.*

LE sacerdoce grec, maître des mystères, ne se contenta pas d'y introduire les opinions, les dogmes, les rites et les usages sacerdotaux, il s'efforça d'y établir une hiérarchie sacerdotale. Il y eut différents ordres d'initiés, comme il y avait en Égypte différents ordres de prêtres.

Les Éleusiniens étaient divisés en grands et petits mystères (1). Dans ces derniers, la pres-

---

(1) Un Scholiaste d'Aristophane (ad Plut., act. IV, scèn. 2, 23), dit que les petits mystères n'étaient qu'une préparation aux grands. Il y avait de même trois espèces de Dionysiaques. (RUHNKEN, ad Hesych. V° Διονύσιος, et WYTTENBACH, Bibl. Crit., VII, 51; XII, 59.) L'on distinguait de plus les mystères annuels des mystères triennaires ou triétérides. SAINTE-CROIX, 428, APULÉE (Mét., XI), et THÉON de Smyrne (Voss. de Orig. et progr. Idolol., p. 828-829), disent qu'il y avait cinq grades. Le premier



que totalité des Grecs était initiée. Ils consistaient en pantomimes représentatives de plusieurs fables religieuses. Les initiations aux grands mystères étaient moins prodiguées, et la doctrine probablement plus abstraite. Les prêtres y combinaient des explications allégoriques ou métaphysiques avec la nécessité de cacher au peuple ces explications (1). Elles ne se communiquaient pas en une seule fois (2). Les initiés étaient plus ou moins instruits, suivant les grades qu'ils avaient atteints : aucun n'était sûr de l'être complètement. En fait

---

consistait dans une purification préparatoire, le second dans la communication des préceptes sacrés, le troisième dans la contemplation du spectacle, le quatrième dans la participation comme acteur aux cérémonies, l'initié prenait en main le flambeau sacré; le cinquième degré conférait à l'initié l'inspiration et la félicité complète. Les initiations graduelles et les doctrines philosophiques ne se communiquaient pas à la foule des initiés. On appelait les initiés aux petits mystères *μύσται*; et les initiés aux grands mystères, *ἐπίπται*. Les premiers restaient dans le vestibule du temple, les seconds pénétraient dans le sanctuaire.

(1) AUGUST., *Civ. Dei*, IV, 27.

(2) « *Eleusis servat quod ostendat revisentibus*, » SENEC., *Quæst. Nat.*, VII, 31.

de confiance, il est toujours utile de pouvoir dire qu'on n'a pas tout dit. On frappe l'imagination par l'inconnu; l'on captive la curiosité par l'espérance de connaître. Quand une doctrine a des côtés faibles, et qu'on n'en montre que la moitié, la réponse aux objections se rejette dans la moitié qui reste cachée.

Les grands et les petits mystères se subdivisaient encore, et dans chaque subdivision la doctrine changeait, sans que ces variations détruisissent toutefois dans l'esprit des initiés le respect et la confiance. Les barrières qui séparaient les diverses classes mettaient obstacle à leurs communications réciproques, et les explications allégoriques éludaient les contradictions qu'elles ne conciliaient pas. Chaque notion qui était enseignée, chaque pratique qui avait pour but de rendre cet enseignement plus solennel, avait, comme dans le polythéisme sacerdotal, un double, et souvent un triple sens. Ce qui n'était qu'un rite dans le premier grade, était dans le second une tradition, et dans le troisième une promesse. L'admission présente se transformait en commémoration du passé: la commémoration devenait prophétie. Les prêtres avaient trouvé un prétexte de suspendre les initiations



et de prolonger les épreuves. Il ne dépendait pas d'eux, disaient-ils, d'admettre les candidats; ils leur fallait un ordre, une manifestation particulière des dieux, comme l'accès du temple d'Isis Tithorée n'était ouvert qu'à ceux qu'un songe y avait appelés (1). Ils comparaient l'initiation prématurée au suicide, et de même que les mortels n'ont pas le droit de quitter cette vie pour s'élancer vers un meilleur monde, mais doivent attendre le signal de la volonté divine, de même on ne pouvait accorder aux profanes la régénération des mystères qu'après en avoir obtenu du ciel l'autorisation miraculeuse (2). Apulée raconte, qu'un an après qu'il eut été reçu aux mystères d'Isis, il lui fut révélé qu'il devait se présenter à ceux d'Osiris (3); il vendit ses vêtements pour subvenir aux frais de cette initiation nouvelle, et bientôt il se fit initier une troisième fois. Comme ces réceptions, d'abord gratuites, se firent dans la suite à prix d'argent (4), on a considéré les mystères comme un moyen de

---

(1) PAUSAN., Phoc., 31.

(2) APUL., Met., XI.

(3) Id., ib.

(4) APSIN., de Art. Rhet.

richesse pour le sacerdoce. Ce calcul a pu être celui de quelques individus, mais non le but principal de l'ordre. Nous reconnâtrions plutôt dans ces conditions pécuniaires un effort pour écarter la classe pauvre, sans la repousser directement, ce qui, dans les états républicains de la Grèce, aurait blessé le sentiment ombrageux de l'égalité, que mécontenta même cette exclusion indirecte (1).

---

(1) APSIN., de Art. Rhet.



---

## CHAPITRE VIII.

### *De l'objet réel du secret des mystères.*

AU milieu de cette accumulation de doctrines et de révélations incohérentes, on a souvent demandé quel était l'objet du secret dans les mystères. Ce secret, nous n'hésitons pas à l'affirmer, ne résidait ni dans les traditions, ni dans les fables, ni dans les allégories, ni dans les opinions, ni dans la substitution d'une doctrine plus pure, en remplacement d'une plus grossière (1) : toutes ces choses étaient

---

(1) « J'ai honte, dit Momus, dans l'assemblée des dieux de Lucien, de faire le recensement des singes, des cigognes, des boucs, et de tant d'autres choses plus absurdes encore, que les Égyptiens ont, je ne sais pourquoi, fait monter au ciel. Comment pouvez-vous supposer, vous autres dieux, qu'on adore ces êtres ridicules, avec autant et plus de respect que vous? Sans doute, répond Jupiter, ce que tu dis des Égyptiens est honteux :

connues. On confiait aux récipiendaires des faits qu'ils avaient ouï raconter ailleurs, des fictions qu'ils avaient lues dans tous les poètes, des hypothèses qui étaient dans la bouche de tous les philosophes. Les courses de Cérès, les malheurs des dieux, les combats des Titans, étaient représentés sur le théâtre, gravés sur le marbre, chantés dans des hymnes publics. Les systèmes de cosmogonie étaient contenus dans des ouvrages ouverts à tous les profanes. On n'apprenait point par l'initiation les opinions philosophiques; mais quand on était philosophe, on les y reconnaissait. Ce qu'il y avait de secret n'était donc point les choses qu'on révélait, c'était que ces choses fussent ainsi révélées, qu'elles le fussent comme dog-

---

cependant plusieurs de ces choses renferment des énigmes dont les profanes ne doivent point se moquer. Vraiment, réplique Momus, je n'ai pas besoin de mystères pour savoir que les dieux sont des dieux, et que ceux qui ont des têtes de chien sont des chiens. » Ce passage est important, 1<sup>o</sup> parce qu'il atteste la figure de plusieurs divinités dans les mystères, et 2<sup>o</sup> parce qu'on voit les mêmes railleries dirigées contre les mystères et contre le culte public.



mes et pratiques d'une religion occulte, qu'elles le fussent progressivement, de manière à laisser toujours en perspective des révélations ultérieures, qui dissiperaient en temps opportun toutes les objections, et qui lèveraient tous les doutes. Ce qu'il y avait de fixe, ce n'étaient point les doctrines, c'étaient les signes et les mots de ralliement communiqués aux initiés, et les cérémonies qui accompagnaient ces communications (1).

Les impies qui furent poursuivis pour leurs indiscretions sacrilèges, Diagoras (2), Arista-

(1) Arrien, dans Épictète, blâme un homme qui justifiait sa doctrine, en affirmant qu'il n'enseignait que ce qui était enseigné dans les mystères. Oui, lui répond-il, tu enseignes les mêmes choses, mais dans un autre lieu, sans les cérémonies, sans la solennité, sans la pureté, sans le respect religieux qui les rendent utiles. SÉNÈQUE (Epist., 95), en comparant la philosophie à l'initiation, dit que les préceptes étaient connus des profanes, mais que les plus saintes cérémonies étaient réservées aux seuls adeptes. Peut-être aussi leur apprenait-on quelques noms différents donnés aux dieux.

(2) ARISTOPH. AVES, 1073-1074; Schol., ib. LYSIAS contr. Andocid. ATHENAG. de Legat.

gore (1), Alcibiade (2), Andocide (3), ne furent jamais accusés d'avoir divulgué une doctrine, mais d'avoir contrefait des cérémonies. La même accusation pesa sur Aristote. Aucune portion de sa philosophie ne fut alléguée contre lui par l'hiérophante, son persécuteur; mais un sacrifice aux mânes de sa femme, avec des rites réservés à Cérès éleusinienne (4).

(1) Schol. ARISTOPH., Nub., 828.

(2) PLUT. in Alcib.

(3) ANDOCID. de Myst.

(4) DIOC. LAERT., V, 1-5.



## CHAPITRE IX.

*Des explications qu'on a données des mystères.*

IL est maintenant facile, à ce qu'il nous semble, de concevoir l'erreur de la plupart de ceux qui nous ont précédé dans ces recherches. Cette erreur est de la même nature que celle des érudits dont nous avons parlé dans notre premier volume (1). Le théisme, le panthéisme, les crises de la nature physique, la découverte des arts, les progrès de la civilisation, toutes ces choses se trouvaient dans les mystères; mais aucune n'en était la doctrine unique, aucune n'y était enseignée exclusivement, aucune n'y était révélée à tous. Le sacerdoce du polythéisme indépendant agissait envers les profanes, comme nous avons vu les prêtres du polythéisme sacerdotal agir envers

(1) T. I, liv. I, ch. IX., p. 128, 2<sup>e</sup> édit.

les étrangers (1). Depuis le dévot le moins éclairé, jusqu'au philosophe amoureux des spéculations les plus abstraites, tous y rencontraient, en raison de leurs lumières, des révélations satisfaisantes (2). Les hiérophantes de la Grèce laissaient croire à Platon que les mystères contenaient des préceptes de morale (3); à Varron, que des vérités physiques y étaient renfermées (4); ils permettaient à Diodore d'y reconnaître des faits (5); à Plutarque, des doctrines, tantôt le dualisme (6), tantôt les peines et les récompenses à venir (7); ils révélaient à

(1) T. III, p. 92.

(2) Si le lecteur voulait trouver de nouveaux développements à joindre à ceux que nous lui avons présentés sur la diversité des explications que les prêtres donnaient simultanément, mais aux diverses classes des initiés, il pourrait consulter SCHMIDT, de Sacerdot. et Sacrif. Ægypt., p. 78.

(3) PLATON, Gorgias.

(4) AUG. Civ. Dei, VII, 28.

(5) DIOD. I, 22.

(6) PLUTARCH. de Or. Def., 13-15; de fac. in Orb. Lun.; de Isid., 45.

(7) Plutarque cite les mystères comme enseignant les punitions des âmes impures, et les récompenses progressives des âmes purifiées dans cette vie.



d'autres l'origine humaine des dieux et l'apothéose des législateurs (1).

Aussi les anciens se sont-ils trompés comme les modernes, lorsqu'ils ont choisi arbitrairement ce qui s'accordait avec le système dont ils s'étaient déclarés les défenseurs, et qu'ils ont rejeté les explications qui ne s'accordaient point avec ce système. Quand Plutarque s'élève contre ceux qui, comme Évhémère, attribuaient aux mystères un sens historique, ou qui les interprétaient, comme Varron, par la physique, l'agriculture, ou les allégories, il n'est pas dans une opposition moins directe avec la vérité, que Warburton, Villoison ou Boulanger.

---

(1) Ne savons-nous pas, dit CICÉRON (Tuscul. I, 12-13), que le ciel entier est occupé par le genre humain? que les dieux du premier ordre sont montés de la terre au ciel? Souviens-toi, puisque tu es initié, de ce que les mystères enseignent.

---

## CHAPITRE X.

*Que notre manière d'envisager les mystères explique seule la disposition souvent contradictoire des Grecs envers ces institutions.*

L'HYPOTHÈSE que nous avons entourée d'une évidence qui nous paraît ne pouvoir guère être contestée, est la seule qui place les mystères sous leur véritable point de vue. C'est aussi la seule qui explique les contradictions qui nous étonnent, quand nous considérons la conduite des Grecs, relativement à ces institutions. D'un côté, des lois rigoureuses menacent quiconque se permet contre les mystères la moindre irrévérence. Ces lois ne peuvent être ni révoquées, ni même adoucies (1): un tri-

---

(1) Lys. contr. Andoc.